© Drogues Info Service - 28 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Besoin d’un renseignement

Par D-anonyme Postée le 04/12/2024 03:10

> Bonjour, j’ai 22 ans cela fait 1 an que je suis au chômage j’ai quitté mon travail à cause de mes « envies » suicidaires, ça s’est tassé les 6 premiers mois. Je vivais « normalement », entre temps j’ai développé une addiction aux jeux d’argent je touche mon argent le 3 je n’ai plus 1€ le 4. Ça peut paraître bête, mais je n’arrive pas à m’arrêter… C’est devenu une drogue indispensable lorsque j’ai de l’argent je DOIS le dépenser immédiatement. Et les 27 autres jours du mois bah je reste enfermé je ne parle pas, je n’apprécie pas le contact humain bref … Cette routine depuis pas mal de temps. Cela fait quelques semaines que j’en dors plus la nuit, et que des pensées fusent dans ma tête. Mes recherches Google s’agrandissent et ce sont des trucs pas très joviales. « Suicide médicamenteux, noeud pendue, etc.. » Cette nuit a été complètement décalée : l’objectif dans ma tête est de passer à l’acte. Ne pas passer les fêtes en famille car je n’ai plus un euro pour offrir des cadeaux, je veux juste penser à moi et faire ce dont j’ai toujours voulu. Depuis mes 14 ans je suis suicidaire, scarification, des challenges , des pendaisons pendant X temps juste pour m’y préparer, c’était devenu un jeu et je me sentais bien lorsque je me faisais du mal. Je souhaiterais alors savoir ; L’hôpital psychiatrique n’est pas envisageable pour moi, je veux juste un psychologue / addictologue pour m’aider à me débarrasser de cette addiction que j’arrive plus a gérer. Et de reprendre ma vie en main. Cependant : N’ayant plus d’argent suis-je voué à l’échec, suis-je condamné? Car je ne pourrais payer 1€… je n’ai pas d’aide médical (cmu/assurance santé) tout doit être financé de ma poche et je n’ai droit à rien, je vis chez mes parents . Ça fait +1an je n’ai pas vu un médecin /dentiste rien du tout.. (Addictologue/psychologue est-ce payant ?)

Mise en ligne le 06/12/2024

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre message qui exprime une grande détresse. Il est constructif que vous vous tourniez vers un service d’aide à distance. Nous allons tenter de vous apporter des pistes d’orientation en mesure de répondre à vos besoins.

Vous ne nous précisez pas la nature des jeux auxquels vous jouez, ni le support (réel ou virtuel).

S’il s’agit de jeux en ligne avec des opérateurs de jeux agrées par l’Autorité Nationale des Jeux (ANJ), sachez qu’il est possible d’envisager une interdiction volontaire de jeux. C’est une interdiction qui nécessite

une démarche sur le site internet de l’ANJ pour en faire la demande. Ceci permet une impossibilité de jouer en ligne pendant une période minimale et incompressible de 3 ans.

Vous trouverez nos liens explicatifs sur la procédure en bas de page, pour en savoir plus sur notre site Joueurs-info-service. Nous y glissons également quelques articles de conseils à l'arrêt des jeux et un accès à notre forum de discussions. Le forum permet d'interagir avec d'autres internautes connaissant des difficultés similaires aux vôtres. Il est aidant d'échanger et de partager ses expériences en vue d'un soutien mutuel.

En ce qui concerne le soutien par un addictologue ou un psychologue, cela est possible de manière gratuite, confidentielle et individuelle.

Il s'agit de consultations spécialisées dans des Centres de Soins d’Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA). Médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux accueillent toute personne désireuse de cesser une pratique de jeux ou des consommations de substances licites/illicites. L'accompagnement y est décidé en accord avec vos besoins, autant de temps que cela sera nécessaire.

Nous vous avons trouvé deux orientations possibles. L’une dans votre ville et une seconde dans la ville de Carvin. Les deux adresses sont tout à fait à même de vous recevoir et de vous soutenir dans vos efforts d’arrêt.

Toutefois, le centre de Carvin est référent en matière de jeux pathologiques, il dispose de 2 professionnels travaillant en binôme (assistante sociale et docteur en psychologie). Il vous suffit de les contacter pour prendre un rendez-vous. Le premier entretien visera à évaluer la nature de votre demande et de vos besoins, par la suite la prise en charge se poursuivra au travers de rendez-vous réguliers.

Nous vous encourageons grandement à les contacter car des solutions existent.

En ce qui concerne le mal-être que vous exprimez et les idées suicidaires, une ligne d’écoute de prévention aux risques suicidaires est accessible gratuitement 7j/7 et 24h/24 au 3114. Des professionnels formés en santé mentale sont disposés à prendre vos appels pour ne pas rester isolé face à vos difficultés. Vous trouverez également le lien de leur site internet en bas de page.

En attendant, n’hésitez pas à nous appeler en cas de besoin pour un échange plus interactif ou davantage de conseils autour de votre situation, nos écoutants sont joignables tous les jours au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc

---

CSAPA du Groupe Hospitalier Seclin Carvin

78 rue Salvador Allendé
62220 CARVIN

Tél : 03 21 77 28 13
Site web : www.ghsc.fr/?service=addictologie-2
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sans interruption, sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

CSAPA Le phénix

rue Lazare Carnot
hôpital de Riaumont
62800 LIEVIN

Tél : 03 21 44 81 08
Site web : csapa-lievin.ahnac.com/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Joueurs info service
- Interdiction volontaire de jeux
- Quelques éléments clés pour arrêter
- 3114